Le CESE a adopté l'avis "Pour une politique de souveraineté européenne du numérique"

VIE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIÉE LE 13/03/2019

Saisine liée : POUR UNE POLITIQUE DE SOUVERAINETÉ EUROPÉENNE DU NUMÉRIQUE

L'avis "Pour une politique de souveraineté européenne du numérique" a été présenté par le rapporteur Benoît THIEULIN, personnalité qualifiée, au nom de la section des affaires européennes et internationales, présidée par Jean-Marie CAMBACERES.

Pierre Jean Coulon, président de la section Transports, énergie, infrastructures, société de l'information (TEN) du Comité économique et social européen est intervenu en début de séance.

Téléchargez **le projet d'avis** et **la fiche de synthèse**.

Si l'outil numérique est porteur d'avancées indéniables dans de nombreux domaines, la « révolution tactile » a conforté dans l'Union européenne (UE) la position des géants américains du web (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft - **GAFAM**) désormais talonnés par leurs homologues chinois (Baidu, Alibaba, Tencent, Xiaomi - **BATX**). Cette position dominante conjuguée à des pratiques commerciales voire éthiques très éloignées des principes auxquels l'Union est attachée induit un enjeu majeur en termes de souveraineté.

Pour l'UE, replacer **la souveraineté au cœur de son modèle numérique**, c'est à la fois rétablir et faire respecter les règles d'une concurrence libre et équitable et lutter contre l'injustice fiscale, garantir et conforter la liberté de consentement et la neutralité du Net, lutter contre les contenus illicites ou encore réduire la fracture numérique.

Il s'agit aussi pour l'UE de **faire émerger sa propre voie**, renouant avec les principes d'un internet ouvert et décentralisé, en soutenant les acteurs européens du secteur, en préservant le recours au logiciel libre et en se positionnant sur des technologies prometteuses telles que le calcul à haute performance, l'intelligence artificielle, l'internet des objets ou encore la blockchain

L'avis a été adopté avec 147 voix pour et 13 abstentions. Il n'y a eu aucune voix contre.

© - copyright CESE - Mai 2024